

**Le 9 décembre 2014**

[Traduction]

### **Gaz de schiste**

**M. Fitch** : Vendredi dernier, durant l'adresse en réponse au discours du trône, j'ai mentionné un nouveau livre de Richard Saillant qui s'intitule *Shale Gas in New Brunswick: Towards a Better Understanding* et qui fait partie de la collection Roméo-LeBlanc. Je sais que le premier ministre en a reçu un exemplaire. Voici ce que je me demande : Le premier ministre a-t-il passé du temps, pendant sa tournée des réceptions de Noël, à lire le livre?

**L'hon. M. Gallant** : Oui. Je peux vous dire qu'une bonne partie de ce que nous avons entendu au cours des dernières années à propos du gaz de schiste et, plus précisément, de la fracturation hydraulique provient de rapports et de livres. Un grand nombre d'auteurs ont écrit sur le sujet. Nous reconnaissons que certains d'entre eux ont différents points de vue. Certains ont beaucoup de préoccupations, et d'autres pensent, espérons-le, avoir plus d'une réponse à offrir. Nous en sommes conscients, et c'est pourquoi nous lisons tout ce que nous pouvons à propos de la fracturation hydraulique. Il s'agit d'un important débat dans notre province, dans notre pays et même en Amérique du Nord. Nous en sommes conscients.

[Original]

C'est pour cette raison que nous avons été très transparents en ce qui a trait à la position de notre parti durant la campagne électorale. Nous avons très clairement dit qu'il y aurait un moratoire sur la fracturation hydraulique jusqu'à ce que nous comprenions les risques associés à cette pratique pour ce qui est de notre eau potable, notre santé et notre environnement.

Justement, nous serons bien fiers de respecter cet engagement au cours de la session en cours en déposant un projet de loi visant à mettre en place un moratoire sur la fracturation hydraulique.

[Traduction]

**M. Fitch** : Je veux remercier le premier ministre de son discours. Maintenant que je sais qu'il a lu le livre, c'est parfait. Nous pouvons donc en parler et parler de certaines des projections de David Campbell, auteur du premier chapitre. David Campbell, comme vous le savez, travaille chez Jupia Consultants. Nous avons déjà parlé de ce groupe d'experts-conseils à la Chambre, et, par le passé, le premier ministre les a blâmés — a aussi parlé d'eux, je veux dire — en public.

Je me demande si le premier ministre voudrait se prononcer sur les projections — en particulier sur celles à la page 60 — concernant l'industrie du gaz de schiste et la croissance du PIB, qui pourrait atteindre entre 1,3 et 1,8 milliard de dollars, ou sur la création potentielle de 5 900 à



7 900 emplois dans cette industrie. Le premier ministre estime-t-il que les projections mentionnées à la page 60 sont inexactes?

**L'hon. M. Gallant :** Comme nous le savons, beaucoup de ce qui a été dit concernant le gaz de schiste et la fracturation hydraulique au pays est hypothétique. Rien n'indique encore le type de gisement dont il s'agit ou s'il y en a même un. Il est regrettable que, durant la campagne électorale et même aujourd'hui, nous ayons entendu les parlementaires du côté de l'opposition parler de l'affaire comme si elle était réglée. Je crois que nous devons communiquer les faits aux gens du Nouveau-Brunswick.

D'ailleurs, le fait est que nous misons sur une approche diversifiée pour faire croître l'économie. Nous n'avons pas été absorbés par la question de la fracturation hydraulique comme l'ont été les gens du Parti conservateur ces dernières années. Je comprends que le chef de l'opposition ne voit pas comment nous pouvons avoir un plan de création d'emplois qui n'inclut pas la fracturation hydraulique, un plan qui produira des résultats concrets et aidera les gens du Nouveau-Brunswick à travailler et à rester dans la province. Le plan prévoit une main-d'oeuvre qualifiée, des investissements dans les infrastructures, des stratégies en matière de tourisme et d'immigration et un guichet unique pour le développement économique. Il créera des emplois. Il mettra notre province en marche. Il stimulera notre économie.

**M. Fitch :** Voilà, je pense, ce que le livre cherche en partie à faire valoir et ce sur quoi porte en partie notre discussion. Le premier ministre dit que l'affaire est réglée. L'idée même d'aller de l'avant, c'est de pouvoir répondre aux questions et de déterminer exactement l'ampleur des ressources dont nous disposons et quels en seraient les avantages. En ce qui concerne les projections faites dans le premier chapitre, je présume que le premier ministre dit qu'elles sont assez exactes. Elles sont assez exactes pour que nous puissions en parler. Selon le premier ministre, il s'agit d'hypothèses ou de projections.

## Oléoduc

Parlons de certaines choses bien réelles que nous observons actuellement sur le marché. Hier, le prix du baril de pétrole a atteint son niveau le plus bas en cinq ans, en s'établissant à un peu plus de 63 \$ US le baril. Depuis le milieu de l'été, le prix a chuté d'environ 40 %. Tandis que nous examinons certaines des idées que le premier ministre nous a empruntées et dont nous avons parlé — soit l'oléoduc ouest-est, la mine Sisson et diverses approches en matière de création d'emplois —, peut-il nous indiquer dans quelle mesure un baril de pétrole à 63 \$ aura une incidence sur son plan pour l'oléoduc ouest-est?

**L'hon. M. Gallant :** Je ne savais pas que le chef de l'opposition avait inventé la mine du ruisseau Sisson. Si tel est le cas, c'est un excellent projet que nous sommes contents d'appuyer. Si la mine du ruisseau Sisson est une idée de l'opposition, nous sommes contents de dire que nous mettrons notre allégeance politique de côté et appuierons le projet si celui-ci peut être réalisé de façon responsable, créer des emplois pour les gens du Nouveau-Brunswick et assurer notre prospérité économique. De plus, nous appuyons sans réserve le projet d'Oléoduc Énergie Est, et



j'espère vraiment que l'opposition l'appuie toujours également. Je n'ai aucune raison de penser le contraire. Nous constatons tous évidemment la baisse des prix. Nous voulons nous assurer que l'industrie ne prendra pas de décisions à long terme en fonction des fluctuations. Nous avons connu des fluctuations dans le passé. Nous continuerons de parler des avantages à tirer du projet d'Oléoduc Énergie Est.

**Le président :** À l'ordre.

**L'hon. M. Gallant :** Nous continuerons à travailler ardemment pour faire en sorte que les travaux soient faits correctement, que l'oléoduc se rende au Nouveau-Brunswick, et jusqu'à Saint John, et que nous puissions profiter le plus possible de toutes les possibilités de création d'emplois pouvant en découler.

**M. Fitch :** Le 8 septembre, pendant la campagne électorale, le chef du Parti libéral, qui est maintenant premier ministre, a déclaré que — et je reprends ses propos au cas où quelqu'un au Nouveau-Brunswick n'aurait pas vu l'extrait dans les médias — dans le cadre de son plan, 5 000 emplois seraient créés au cours de la première année du mandat d'un gouvernement libéral. Aucun gain net ou brut d'emplois n'a été enregistré, et il n'a pu en rejeter la responsabilité sur aucun économiste. L'énoncé qui figure dans le plan en question est maintenant marqué d'un gros astérisque. Si le premier ministre a un plan, il s'appuie manifestement sur des critères pour établir des projections de 5 000 emplois. Dans son plan, à combien le Parti libéral a-t-il estimé le prix d'un baril de pétrole? Encore une fois, nous savons que le prix s'établit à 63 \$ et nous savons que cela pourrait avoir une incidence sur le pipeline ouest-est. C'est ce que nous supposons, du moins, car, encore une fois, quand les projections ont été réalisées, le baril de pétrole valait presque 100 \$. En quoi un baril de pétrole à 63 \$ nuit-il au plan, marqué maintenant d'un gros astérisque, dont il a été fait mention le 8 septembre?

**Le président :** Le temps est écoulé, Monsieur le député.

[Original]

**L'hon. M. Gallant :** J'apprécie énormément la question, parce qu'elle nous donne l'occasion de découvrir que les parlementaires du côté de l'opposition, tout comme leur gouvernement, lorsqu'il était au pouvoir, s'inspirent de différentes sources pour se former des idées. Malheureusement, ces sources ne sont pas toujours sur la même longueur d'onde.

[Traduction]

Pendant la campagne, nous nous sommes effectivement fiés au rapport de Jupia Consultants que le gouvernement précédent avait commandé. En effet, il ne fait aucun doute qu'une grande partie de cette création d'emplois dont nous avons parlé dans notre plan repose sur ce rapport. Nous comptons sur le gouvernement de l'époque et, plus particulièrement, sur Jupia Consultants pour mener un bon travail d'analyse de certains projets. Le projet d'Oléoduc Énergie Est, la mine du ruisseau Sisson, la conversion du terminal de GNL et d'autres projets ont



fait l'objet d'analyses afin d'évaluer le nombre d'emplois qui seraient créés et leurs conséquences sur le PIB. Nous nous sommes fiés à Jupia Consultants, comme l'ont fait les Conservateurs à l'époque, et c'est de là qu'est venu le nombre mentionné. Par conséquent, le chef de l'opposition est aussi bien placé que moi pour répondre à la question.

## Gaz de schiste

**M. Fitch :** Il est bon de voir enfin le premier ministre reconnaître le fait que nous avons une approche diversifiée en matière de création d'emplois au Nouveau-Brunswick, laquelle incluait notamment l'industrie du gaz de schiste. Comme le premier ministre vient de le dire, le même rapport prévoyait la création de 5 000 emplois, ce qui est crédible. Étant donné que le baril de pétrole est maintenant à son niveau le plus bas en cinq ans et que cela pourrait nuire à certains des projets mentionnés, pourquoi le premier ministre tourne-t-il le dos à l'une des différentes options de diversification, soit celle que présente l'industrie du gaz de schiste? Pourquoi tourne-t-il le dos à cette option? C'est parce que son plan, son idée, qui vise la création de 5 000 emplois au cours de la première année de son mandat est maintenant remis en cause. Pourquoi le premier ministre tourne-t-il le dos à la possibilité de créer des milliers et des milliers d'emplois et de contribuer à raison de milliards de dollars à la croissance du PIB au Nouveau-Brunswick?

**L'hon. M. Gallant :** À mon avis, la question en dit long sur la fixation que font les gens d'en face sur la fracturation. Nous en avons tellement discuté au cours des derniers mois et des dernières années. Le chef de l'opposition est bien conscient de nos inquiétudes, des aspects qui nous préoccupent et des questions légitimes que se posent les gens au Nouveau-Brunswick, au Canada et en Amérique du Nord au sujet de la fracturation hydraulique.

[Original]

Alors, je veux profiter de l'occasion pour, encore une fois, dire au chef de l'opposition que, lui-même, lorsqu'il était ministre du Développement économique, faisait toujours la différence entre le nombre d'emplois qui avaient été créés suite à des investissements du gouvernement et le nombre d'emplois qui avaient vraiment été créés en tout et pour tout.

[Traduction]

Quand le chef de l'opposition était ministre, il a clairement fait la distinction à cet égard. Lorsque nous avons critiqué le fait que le gouvernement précédent avait connu une perte nette en matière de création d'emplois, les personnes concernées ont dit qu'elles avaient néanmoins créé des emplois. Le chef de l'opposition connaît très bien la différence entre la création d'emplois et un gain net d'emplois. Nous avons promis de créer des emplois, et c'est exactement ce que nous ferons.



## Programme d'action du gouvernement

**M. Fitch :** Je reviens sur le point que j'ai soulevé. Le premier ministre prend la parole et dit que l'emploi et l'économie constituent la priorité absolue du gouvernement. Lorsqu'ils prennent la parole, certains de ses ministres et de ses simples parlementaires répètent la même chose, soit que l'emploi et l'économie constituent la priorité absolue. Les gens d'en face doivent ajouter un astérisque à la fin d'une telle affirmation, car ils ne veulent pas considérer la création, au Nouveau-Brunswick, de 5 000 à 7 000 emplois additionnels qui pourraient contribuer à une croissance annuelle du PIB de plus de 1 milliard de dollars.

Quand le premier ministre prendra la parole, émettra-t-il des réserves quant à cette affirmation, comme il a dû le faire relativement au nombre de 5 000 emplois? Ajoutera-t-il un astérisque chaque fois qu'il dira que l'emploi et l'économie constituent la priorité absolue, car nous savons bien que ce n'est pas le cas en ce moment?

**L'hon. M. Gallant :** Voici où réside, à mon avis, la différence entre l'opposition et le gouvernement actuel. La création d'emplois est effectivement notre priorité, mais nous ne procédons pas à cet égard de façon aveugle et sourde. Si les gens ont des préoccupations et des questions, et s'ils veulent être certains que nous agissons de façon responsable, nous les écouterons et assurerons une croissance durable de notre économie. À mon avis, il est dommage que le chef de l'opposition dise que ce sont tous les emplois qui comptent ou rien du tout. À vrai dire, cela montre encore une fois la fixation qui est faite sur la fracturation.

Pourquoi le chef de l'opposition ne peut-il pas, au lieu de vouloir déterminer qui fait de la création d'emplois sa plus grande priorité, soit la nôtre ou la leur... Disons que nous en faisons chacun notre principale priorité. Pourquoi ne pouvons-nous pas parler de la façon dont nous pouvons donner suite à notre principale priorité, celle de la population du Nouveau-Brunswick, qui est de créer des emplois, de faire croître l'économie et de donner aux gens la possibilité de travailler?

**M. Fitch :** Nous serions très contents de nous joindre au premier ministre pour avancer les mêmes chiffres en matière d'emplois et d'économie, s'il faisait disparaître le doute en disant qu'il n'imposera pas de moratoire à l'industrie du gaz de schiste, ce qui n'est pas une fixation d'ailleurs. Il s'agit d'une occasion évidente pour le Nouveau-Brunswick, qui a besoin d'aller de l'avant. Voilà ce que nous disons.

Le premier ministre mettra-t-il fin au moratoire et fera-t-il vraiment de l'emploi et de l'économie la priorité absolue au Nouveau-Brunswick?

**L'hon. M. Gallant :** Je crois avoir déjà répondu à la question.



[Original]

Alors, je vais prendre mon temps et énumérer pour le chef de l'opposition les choses que nous faisons, étant donné que la création d'emplois est notre priorité.

[Traduction]

Le chef de l'opposition convient-il que nous tous ici à l'Assemblée législative, à tout le moins en tant qu'opposition et en tant que gouvernement, avons comme priorité la création d'emplois et la croissance économique? Excellent. Nous pouvons travailler ensemble. Le chef et son groupe appuient-ils le fait que nous veillons à avoir le plus petit Cabinet depuis 1965 et à réduire le taux d'impôt applicable à la petite entreprise? Appuie-t-il le Conseil de l'emploi, que nous avons créé pour coordonner les efforts en matière de création d'emplois, ou Opportunités NB, un guichet unique qui nous permet d'assurer que notre approche visant la croissance économique est axée sur la clientèle?

[Original]

L'opposition appuie-t-elle l'initiative du Fonds d'emploi pour les jeunes? Veut-elle, comme nous, plus de coopération régionale dans les provinces de l'Atlantique? Appuie-t-elle le projet de l'Oléoduc Énergie Est, la conversion du terminal LNG de Canaport et les mines de Sisson Brook?

[Traduction]

Appuyons-nous collectivement tout ce que je viens de mentionner et pouvons-nous travailler ensemble?

**Le président :** Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

**M. Fitch :** Nous pouvons certainement travailler ensemble et nous aimerions apporter des changements à certains des éléments que le premier ministre a soulevés. Selon moi, les changements seraient positifs, car il détruit les bases que nous avons jetées en ce qui concerne les organismes comme Investir NB et d'autres qui ont affiché un bilan exceptionnel.

La conclusion que j'aimerais tirer aujourd'hui, c'est que chaque fois que les Libéraux, leurs ministres et leurs simples parlementaires prendront la parole en disant que les emplois et l'économie représentent leur priorité absolue, ils devront marquer leurs propos d'un astérisque pour indiquer qu'ils n'examineront pas la possibilité de créer de 5 000 à 7 000 emplois, qu'ils n'examineront pas la possibilité de faire croître de plus de 1 milliard de dollars la valeur du PIB et qu'ils ne profiteront pas de l'occasion qui se présente de faire du Nouveau-Brunswick une province nantie, et ce, en dépit de la conjoncture commerciale.



Voilà ce sur quoi nous devons nous entendre. Quand nous parlons des emplois et de l'économie, nous voulons faire avancer un portefeuille diversifié. Toutefois, le premier ministre doit marquer ses propos d'un astérisque. Il doit ajouter un « mais » après « les emplois et l'économie » parce qu'il ne communique pas vraiment tous les renseignements aux gens de la province.

**L'hon. M. Gallant** : Je ne crois pas qu'une question ait été posée, bien qu'il me soit sans doute arrivé de faire de même lorsque j'étais chef de l'opposition. Je profite de l'occasion pour répéter ma question. Le chef de l'opposition et les gens d'en face nous appuient-ils dans notre approche diversifiée à l'égard de la création d'emplois?

Selon moi, nous avons établi au cours des deux dernières années que nous n'étions pas nécessairement d'accord en ce qui a trait à la fracturation hydraulique. Selon moi, les gens du Nouveau-Brunswick l'ont remarqué pendant la campagne et au cours des derniers mois. Les gens d'en face sont-ils d'accord avec nous en ce qui a trait à la taille du Cabinet, le plus petit en 40 ans, à la réduction d'impôt applicable à la petite entreprise, au Fonds d'emploi pour les jeunes, à Opportunités Nouveau-Brunswick, à la mine du ruisseau Sisson, au projet d'Oléoduc Énergie Est et sur le fait qu'il doit y avoir conversion du terminal de GNL? Il s'agit d'un sujet dont nous avons à peine entendu parler les parlementaires du côté de l'opposition lorsqu'ils étaient au pouvoir, car cela aurait contredit leur argument selon lequel nous avons besoin ici du meilleur approvisionnement intérieur en gaz de schiste qui soit. Appuient-ils notre approche diversifiée qui vise à faire croître l'économie, à créer des emplois et à donner aux gens du Nouveau-Brunswick la possibilité de travailler ici dans notre province?

[Original]

### Réseau de santé Vitalité

**M<sup>me</sup> Dubé** : La semaine dernière, j'ai porté à l'attention de la Chambre le fait que le ministre de la Santé avait dit aux gens du Nouveau-Brunswick, par l'entremise d'une lettre adressée au Réseau de santé Vitalité, que ce dernier n'était pas prêt à servir la population de la province advenant une situation où des patients seraient atteints d'une maladie grave ou même mortelle, soit le virus Ebola.

J'aimerais donner une autre occasion au ministre de répondre à notre question aujourd'hui, vu qu'il a eu quelques jours pour réfléchir à la situation. Le ministre peut-il nous dire aujourd'hui, et ce, afin de réduire l'anxiété des gens, si le Réseau de santé Vitalité serait en mesure de répondre aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick atteints par le virus Ebola?

**L'hon. M. Boudreau** : Encore une fois, la députée d'en face fait référence à une lettre, alors que, comme je l'ai mentionné à maintes et maintes reprises, à l'intérieur et à l'extérieur de la Chambre, je ne peux pas discuter du contenu de cette dernière. Alors, je vais maintenir ma position et je ne vais pas discuter du contenu de la lettre en question.



En ce qui a trait au virus Ebola, jusqu'à maintenant, aucun cas n'a été signalé au Nouveau-Brunswick ni au Canada ; donc, nous pensons que le risque est minime. Cela étant dit, le Nouveau-Brunswick travaille avec le gouvernement fédéral et les autres provinces à s'assurer que, si jamais des cas étaient signalés sur notre territoire, nous serions prêts.

**M<sup>me</sup> Dubé** : Je trouve terrible ce que dit le ministre de la Santé. En tant que ministre de la Santé, ses paroles ont une certaine portée. Une lettre a été publiée, et, dans celle-ci, il était dit que le Réseau de santé Vitalité n'était pas prêt à servir la population du Nouveau-Brunswick advenant une situation où un patient serait atteint du virus Ebola.

Aujourd'hui, nous pouvons certainement lire que les médecins ont eux-mêmes fait une sortie publique parce qu'ils sont estomaqués par l'attitude du ministre. Le ministre se cache derrière la question des ressources humaines, comme il l'a fait la semaine dernière. Le seul problème en ce qui a trait aux ressources humaines au ministère de la Santé, c'est peut-être le ministre lui-même.

Dans ce cas-ci, il s'agit d'une situation sérieuse. Les médecins nous disent, par l'entremise des journaux, qu'ils sont prêts et qu'énormément de travail a été fait. Je demande encore au ministre si nous devons écouter les médecins. Ces derniers nous disent effectivement que beaucoup de travail a été fait. Ils nous disent que tout a été fait et que tout est prêt. Toutefois, dans une lettre qui a été rendue publique, le ministre de la Santé nous indique...

[Traduction]

**Le président** : Le temps est écoulé.

[Original]

**L'hon. M. Boudreau** : C'est la cinquième fois que la députée d'en face me pose la même question ; alors, je vais lui donner la même réponse. Elle continue à faire référence à une lettre, alors que je ne peux pas discuter du contenu de cette dernière, et ce, pour des raisons très évidentes. Il s'agit d'informations confidentielles ; c'est aussi simple que cela.

En ce qui concerne la question sur le virus Ebola, je peux vous dire que, présentement, il n'existe aucun risque apparent d'apparition de la maladie que ce soit au Nouveau-Brunswick ou au Canada. Nous ne sommes au courant d'aucun cas signalé au Nouveau-Brunswick. La province et la Direction du contrôle des maladies transmissibles travaillent avec les autres provinces et le gouvernement fédéral à faire en sorte que la province soit prête, si un tel cas se présentait au Nouveau-Brunswick.

**M<sup>me</sup> Dubé** : Par où dois-je commencer? Advenant un problème — je conviens que nous n'en avons pas aujourd'hui, Dieu merci —, nous avons un ministre qui a déjà dit à la population : Nous ne sommes pas prêts ; le Réseau de santé Vitalité n'est pas prêt en vue de servir la



population. C'est le ministre lui-même qui l'a dit. Toutefois, des médecins nous disent que, oui, ils sont prêts et que le travail de préparation a été fait.

Le ministre fait fausse route. Le Réseau de Santé Vitalité est prêt. Encore là, le ministre crée un sentiment d'insécurité chez les gens. Il y a deux positions divergentes.

Ma dernière question pour le ministre, aujourd'hui, concerne la désignation d'un hôpital. Nous avons une demande du gouvernement fédéral de désigner des hôpitaux qui sont prêts à répondre à la demande en cas de maladie infectieuse. Nous avons, au Nouveau-Brunswick, un hôpital désigné prêt à effectuer le dépistage, le diagnostic et aussi le traitement de la maladie. Cette désignation provient du ministère de la Santé. Pourtant, le ministre de la Santé dit que nous ne sommes pas prêts.

[Traduction]

**Le président :** Le temps est écoulé, Madame la députée.

**L'hon. M. Boudreau :** J'ai déjà répondu cinq fois à la question dans une langue ; je vais donc plutôt essayer d'y répondre dans l'autre langue. Cela aidera peut-être la députée de l'autre côté. Elle fait constamment allusion à une lettre dont je ne peux pas parler publiquement en raison de sa nature confidentielle et personnelle. Il s'agit d'une question de ressources humaines.

Cela dit, je peux vous dire avec certitude qu'aucun cas de maladie à virus Ebola n'a été signalé au Nouveau-Brunswick ni au Canada. Je peux aussi vous assurer que, en tant que province, nous travaillons de concert avec d'autres provinces et le gouvernement fédéral pour que nous soyons prêts, en tant que province, à gérer la situation si un cas venait à être signalé au Nouveau-Brunswick ou ailleurs au Canada. Merci.

**M. Jody Carr :** Pour faire suite aux propos de ma collègue, la députée d'Edmundston—Madawaska-Centre, et obtenir davantage de précisions sur la question, nous constatons aujourd'hui que le ministre de la Santé a récemment affirmé publiquement qu'il était préoccupé par l'état de préparation des responsables de la santé du Réseau de santé Vitalité. Aujourd'hui, les responsables de la santé affirment publiquement le contraire dans des journaux francophones. En fait, le ministre de la Santé se contredit maintenant.

Nous posons des questions très sérieuses. Les responsables de la santé disent que ce que le ministre de la Santé avance est erroné. La population doit pouvoir faire confiance au gouvernement actuel. Comment le ministre peut-il expliquer la divergence d'opinion entre lui et les responsables de la santé du Réseau de santé Vitalité? La population devrait-elle s'en préoccuper? Où en sont les responsables cette semaine quant à leur niveau de préparation en cas d'éclosion du virus Ebola?



**L'hon. M. Boudreau** : Ce n'est pas parce qu'un autre député pose la question qu'il obtiendra une réponse différente. Je peux répéter sans fin la même réponse pendant toute la période des questions si tel est le souhait de l'opposition. Je ne peux pas entrer dans les détails de la lettre que les gens d'en face ne cessent de mentionner, mais je peux leur confirmer qu'aucun cas de la maladie à virus Ebola n'a été signalé jusqu'à présent dans la province. Aucun cas de la maladie n'a été rapporté au Canada. Je peux vous dire que notre centre de lutte contre les maladies travaille de concert avec d'autres provinces et le gouvernement fédéral afin que nous soyons prêts à réagir si un cas survenait au Nouveau-Brunswick.

**M. Jody Carr** : De toute évidence, le ministre de la Santé n'a pas dit cela dans la lettre qui a été publiée, celle que les responsables de la santé ont contestée aujourd'hui dans les journaux francophones. Le ministre de la Santé a soulevé de sérieux doutes quant à l'état de préparation des responsables de la santé du Réseau de santé Vitalité, au Nouveau-Brunswick, en ce qui a trait au virus Ebola. Aujourd'hui, les médecins et les professionnels de la santé de Vitalité ont dit que ce que le ministre avance était erroné.

Dans les circonstances, on ne peut que se demander qui dit la vérité. Les médecins et les responsables de la santé ne sont-ils pas prêts à réagir en cas d'éclosion du virus Ebola? Le ministre a dit que, s'ils ne sont pas prêts, il a la responsabilité morale, éthique et ministérielle d'en informer la Chambre et d'expliquer à quels égards, à son avis, la régie régionale de la santé n'est pas prête. Si les médecins et les responsables de la santé cités aujourd'hui dans les journaux francophones disent la vérité, il y va donc de l'intégrité professionnelle du gouvernement Gallant.

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**L'hon. M. Boudreau** : Je peux continuer à donner la même réponse. Rien n'a changé. J'ai lu le communiqué auquel le député d'en face fait allusion et qui faisait mention de la lettre dont je ne peux pas parler en raison de sa nature personnelle et confidentielle. Je ne sais pas combien de fois je vais devoir le répéter. Les deux parlementaires qui viennent de poser des questions sont d'anciens ministres. Ils devraient connaître les règles. Ils devraient savoir que, en tant que ministre, je ne peux pas parler d'une telle question. Les médias ont bien rapporté les raisons pour lesquelles je ne peux pas parler de la lettre. Je ne parlerai pas de la lettre, mais je tiens effectivement à rassurer la population du Nouveau-Brunswick, puisque, au moment même où nous parlons, il n'y a pas eu un seul cas de la maladie à virus Ebola signalé au Nouveau-Brunswick ni au Canada. Toutefois, la Direction du contrôle des maladies transmissibles travaille activement avec d'autres provinces et le gouvernement fédéral.

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

**M. Jody Carr** : Le ministre n'a pas éclairci la situation aujourd'hui. En fait, il l'a embrouillée. Au risque de compromettre la santé publique, de porter atteinte à la réputation, aux yeux du public, des médecins et des responsables de la santé du Réseau de santé Vitalité et de mettre en doute leurs compétences professionnelles, le ministre de la Santé a dit publiquement que



les professionnels de la santé de la régie de la santé Vitalité n'étaient pas prêts en cas d'éclosion du virus Ebola. Cela a soulevé, chez les professionnels de la régie de la santé Vitalité des questions et des préoccupations relativement au fait que, en soulevant de telles préoccupations, le gouvernement Gallant a agi de façon irresponsable en nuisant à la réputation de ces remarquables professionnels de la santé. Le ministre de la Santé a aussi suscité des inquiétudes sur le plan de la santé et de la sécurité du public.

Le ministre de la Santé pourrait-il répondre à la question suivante : Pourquoi a-t-il agi ainsi? Le ministre peut-il reconnaître le fait que, en agissant ainsi, le gouvernement Gallant a terni la réputation des professionnels de la santé du Réseau de santé Vitalité?

**L'hon. M. Boudreau** : Je sais que, lorsque les gens d'en face siégeaient de ce côté-ci de la Chambre, des renseignements personnels et confidentiels ont été divulgués à plus d'une occasion. Cependant, je ne le ferai pas. J'ai dit très clairement que je ne pouvais pas parler du contenu de la lettre ; je vais donc continuer à répéter... J'avertis les parlementaires du côté de l'opposition. Je vais continuer à répéter exactement la même réponse ; donc, s'ils veulent poser toujours la même question et gaspiller le temps consacré à la période des questions en posant sans cesse la même question, c'est avec plaisir que je me répéterai. Toutefois, je ne ferai pas d'observations sur le contenu de la lettre, car il s'agit d'une question de ressources humaines. Les renseignements sont considérés comme étant personnels et confidentiels, et les gens d'en face recevront la même réponse chaque fois qu'ils poseront la question. Merci.

## Sécurité publique

**M. Northrup** : Ce serait un euphémisme de dire que le gouvernement actuel m'a déçu la semaine dernière. Dans une lettre adressée à Poley Mountain, le ministre de la Sécurité publique a dit qu'il valait mieux laisser aux propriétaires de station de ski le soin de régler le port du casque sur les pistes de ski. A-t-il même lu le dossier? Les exploitants de station de ski, bien qu'ils aient convenu d'élaborer un règlement et de l'appliquer, reconnaissent que celui-ci serait plus contraignant si le gouvernement au pouvoir les aidait en ce sens. Le projet de loi allait être lancé en octobre, mais du fait du nouveau gouvernement... La décision émanait-elle du ministre de la Sécurité publique ou du Cabinet du premier ministre? Dans la lettre de mandat que le ministre a reçu du premier ministre, il était attendu du ministre qu'il fasse preuve de « collaboration relativement aux initiatives stratégiques et aux questions de communication d'envergure ». Voici ma question : La décision a-t-elle été imposée par le premier ministre?

**L'hon. M. Horsman** : Je remercie le député d'en face, car la question m'offre maintenant l'occasion de prendre la parole à la Chambre et de remercier personnellement les gens de Fredericton-Nord, que j'ai le privilège de représenter ici...

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.



**L'hon. M. Horsman** : J'ai hâte de relever de façon concertée les défis qui se posent, de favoriser davantage la création d'emplois et la responsabilité financière et d'améliorer la vie des familles du Nouveau-Brunswick. En tant que ministre de la Sécurité publique, j'accorde la priorité, après 25 années de service dans la police, à la sécurité publique et au mieux-être de tous les gens de Fredericton, au Nouveau-Brunswick.

Je veux remercier les responsables de Poley Mountain d'avoir pris l'initiative de rendre le port du casque obligatoire pour tous les usagers. Nous avons communiqué avec trois autres stations de ski dans la province. Entre 90 % et 95 % des gens portent déjà un casque, mais nous voulons que ce taux atteigne 100 %.

**Le président** : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

